



Direction de l'intérieur et de la justice du canton de Berne
Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA)

Exemple

Rapport de curatelle accompagné des comptes

XY, née le 00.00.0000, état civil, originaire du lieu (canton), domicilié à XY, vivant à l'adresse, NPA et localité.

Curatelle au sens de l'article XY, alinéa XY CC

instituée le 00.00.0000 par l'APEA XY

exercée par

AB, adresse, NPA et localité, née le 00.00.0000, rue et numéro, NPA et localité numéro de téléphone : 000 000 00 00, adresse électronique: adresse électronique

pour la période allant du 00.00.0000 au 00.00.0000.

1. Contexte

(Décision d'institution de la curatelle par l'APEA ou dernier rapport de curatelle approuvé)

Le présent rapport s'appuie sur le rapport de curatelle accompagné des comptes établi pour la période allant du jour mois année au jour mois année (précédente période de rapport), qui avait été approuvé par l'APEA de XY le jour mois année.

2. Situation personnelle

2.1. Logement

XY vit depuis mois année au foyer, adresse et localité. Il dispose d'une chambre individuelle et a indiqué au curateur qu'il se sentait bien à son domicile.

2.2. Santé

La santé de XY a légèrement décliné au cours de la période couverte par le rapport. Les signes d'un début de démence se sont précisés et XY ne se rappelle souvent pas de choses qui se sont passées récemment, comme la visite de ses proches. En dehors de diverses affections dues à son âge, son état physique est bon. Médecin traitant: Titre, prénom, nom, adresse et numéro de téléphone En année, XY a dû subir un traitement dentaire assez important qui s'est bien déroulé.

2.3. Comportement

Le curateur perçoit XY comme une personne agréable, ouverte, qui a des contacts avec les autres habitants de la résidence. Une collaboration fondée sur la confiance s'est instituée entre eux et XY s'adresse au curateur pour les questions les plus variées. Il a par exemple été important pour lui de pouvoir discuter de ses souhaits quant à l'organisation de ses obsèques.

2.4. Activité et vie quotidienne

XY participe de lui-même à diverses activités organisées par la résidence. Il fait également une promenade plusieurs fois par semaine et se rend sur la tombe de son épouse. Il est toujours intéressé par la politique, qu'il suit dans le journal.

2.5. Environnement social

XY n'a que de rares contacts avec sa fille et ses petits-enfants. Sa fille habite B, ce qui explique qu'elle ne vienne le voir à intervalle d'un ou deux mois, au grand regret de XY. Fille: Prénom et nom, adresse, numéro de téléphone.

2.6. Contacts et entretiens

Le curateur a rendu visite à XY toutes les quatre à huit semaines et lui a téléphoné environ deux fois par mois. Il a eu des entretiens irréguliers avec le personnel d'encadrement de la résidence. Il téléphone environ deux fois par an à la fille de XY.

3. Administration et finances

Conformément au modèle de comptabilité, les indications ci-dessous doivent être rédigées sous forme de «rapport explicatif accompagnant la remise des comptes» produit après la clôture des comptes. Elles peuvent également être incluses au rapport de curatelle sous forme de vue d'ensemble.

3.1. Revenus

XY touche chaque mois une rente AVS de 2336 francs, ainsi qu'une rente LPP de 2604 francs 50 et des prestations complémentaires de 1380 francs, ce qui représente un revenu total de 6320 francs 50. Toutes les factures médicales ont été envoyées à la caisse-maladie puis à la caisse de compensation en vue de leur remboursement dans le cadre des prestations complémentaires. En ce qui concerne le traitement dentaire, un devis avait été envoyé à la caisse de compensation, qui a pris en charge la totalité des coûts par l'intermédiaire des prestations complémentaires.

3.2. Dépenses

Les dépenses mensuelles incluent les factures de la résidence et les primes d'assurance-maladie. XY dispose en outre de 200 francs d'argent de poche mensuel. Le total des dépenses budgétées est de 6270 francs 50 par mois, ce qui laisse un léger excédent de 50 francs.

3.3. Fortune et dettes

(y c. explication de l'augmentation ou de la réduction de la fortune)

XY possède un compte à la Banque cantonale bernoise qui est administré par le curateur. Toutes les recettes et dépenses sont traitées au moyen de ce compte. Au jour mois année, les comptes de curatelle se soldent par une augmentation de fortune de 1150 francs et une fortune de 12 400 francs 50.

3.4. Assurances

XY est assuré contre la maladie auprès de la caisse-maladie C. Les primes selon la LAMal et la LCA se montent à 389 francs par mois. Il n'est pas nécessaire de conclure une assurance ménage ou une assurance responsabilité civile car les risques concernés sont couverts par l'assurance de la résidence.

3.5. Autres

- Révision des prestations complémentaires
- Demande de remboursement des frais de maladie (à la caisse-maladie et à la caisse de compensation lorsque la personne a droit aux PC)
- Demande de réduction des primes
- Paiement des cotisations pour les personnes sans activité lucrative
- Envoi de la déclaration d'impôt
- Demande de taxation au sens de l'article 41 LI
- Demande de remise d'impôt

3.6. Remarques complémentaires

Le rapport et la comptabilité ont été discutés le jour mois année avec XY. Malgré sa mémoire de plus en plus défaillante, XY a bien suivi les explications du curateur et a signé le rapport, les comptes et la proposition.

4. Proposition

4.1. Proposition concernant l'approbation du présent rapport et des comptes

- Le rapport et les comptes doivent être approuvés.
- Le mandat doit se poursuivre.
- Le mandat doit prendre fin.
- Il convient de changer de mandataire.
- Il convient d'adapter la mesure (précisez).
- La ou le mandataire renonce à sa rémunération.
- Une rémunération est demandée pour la gestion du mandat. La charge de travail a été faible moyenne importante
- Un forfait d'infrastructure est demandé.
- Le remboursement des frais selon le décompte ci-joint est demandé.

Lieu, le 00.00.0000



.....

Signature
XY (personne sous curatelle)



.....

Signature
AB (mandataire)